

**VILLE DE QUIMPER  
CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 28 juin 2018**

**Rapporteur :  
Madame Anne-Marie  
STENOU**

**N° 40**

**ACTE RENDU EXECUTOIRE**

compte tenu de :

- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du : 05/07/2018
- la transmission au contrôle de légalité le : 04/07/2018 (accusé de réception du 04/07/2018)

*Acte original consultable au service des assemblées  
Hôtel de Ville et d'agglomération  
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Convention pour l'attribution de 770 € de fonds CNAF pour des actions relevant d'une démarche innovante**

**Signature d'une convention entre la ville et la Caf du Finistère pour le versement de 770 € de fonds parentalité dans le cadre de l'opération « semaines de la petite enfance ».**

\*\*\*

Dans le cadre des semaines de la petite enfance 2018, le service de la petite enfance a organisé des ateliers pour les professionnels et d'autres pour les parents accompagnés de leurs enfants.

La Caf finance ces actions innovantes. Pour cela, il est nécessaire de signer la convention partenariale avec la Caf.

\*\*\*

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser monsieur le maire à signer la convention de financement entre la ville de Quimper et la caisse d'allocations familiales du Finistère.